



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES
**FORMATIONS
MARITIMES**
FONT LEUR
RENTRÉE

SEPTEMBRE 2025





À l'heure où la France affirme plus que jamais sa vocation maritime, l'enseignement maritime doit être vu comme un pilier stratégique de notre souveraineté, de notre transition écologique et de notre ambition industrielle. Cette rentrée 2025 en est une nouvelle illustration, tant par la dynamique engagée dans les établissements que par l'attractivité croissante des formations d'excellence qui y sont proposées.

Les lycées professionnels maritimes, l'École nationale supérieure maritime, les établissements proposant des formations maritimes agréées, forment chaque année des milliers de jeunes notamment dans les Outre-mer. Ces jeunes feront la force des flottes françaises, qu'elles soient de commerce, de pêche, de recherche ou de service public. Former les marins de demain, c'est garantir à notre pays les compétences indispensables pour protéger, exploiter et valoriser durablement ses espaces maritimes, et ainsi préserver sa culture place parmi les grandes nations maritimes du monde.

Les résultats sont là : excellents taux d'insertion, innovations pédagogiques et technologiques, témoignages d'élèves engagés. La filière se modernise et s'affirme comme un levier essentiel pour préparer l'avenir de nos métiers de la mer.

Notre engagement est clair : faire des formations maritimes une voie d'excellence, accessible, exigeante et tournée vers l'avenir. Qu'il s'agisse de l'exploitation de navires à propulsion propre, de la pêche durable ou de l'exploitation responsable de nos ressources marines, les jeunes formés dans nos établissements seront à la fois les garants de la transition bleue et les acteurs de notre indépendance maritime.

Je tiens à saluer le travail remarquable des équipes éducatives, des encadrants, des partenaires économiques et de tous ceux qui œuvrent au quotidien pour offrir à nos élèves les conditions de réussite qu'ils méritent. La notoriété croissante du réseau « Horizon Mer », les efforts en faveur de la lutte contre les violences sexistes et le harcèlement, ou encore l'acquisition de navires de formation innovants, illustrent le dynamisme de l'enseignement maritime.

Choisir l'enseignement maritime, c'est faire le choix de l'action, de la passion, mais aussi de l'audace et c'est surtout participer directement à la souveraineté maritime de la France.

À toutes et tous, je souhaite une belle rentrée maritime 2025. »

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

BACCALURÉATS PROFESSIONNELS, CAP ET BTS : LES LYCÉES PROFESSIONNELS MARITIMES

Répartis sur les grandes façades maritimes françaises, les 12 LPM – sous la tutelle du ministère chargé de la mer et regroupés au sein du réseau Horizon mer - proposent des formations du CAP au BTS maritime, dans des établissements intégrant internat, plateaux techniques spécialisés, simulateurs de navigation et de propulsion, et navires de formation.

Les formations professionnelles maritimes (niveau lycée) agréées :

Outre les 12 LPM, des établissements (par exemple dans des lycées publics ou privés, en outre-mer notamment) sont agréées pour assurer des formations professionnelles maritimes initiales. 256 élèves sont attendus dans ces formations à la rentrée 2025.



Nombre total d'élèves

(prévisionnel rentrée scolaire 2025/2026) :

1951

dont

246
en CAP

1455
en baccalauréat
professionnel

250
en Post-bac
(dont BTSM
et OCQPI)*

Taux de réussite aux examens (session juin 2025) :

CAP
95,8 %

Bac pro.
89,7 %

BTSM
98,4 %

* en partenariat avec l'ENSM

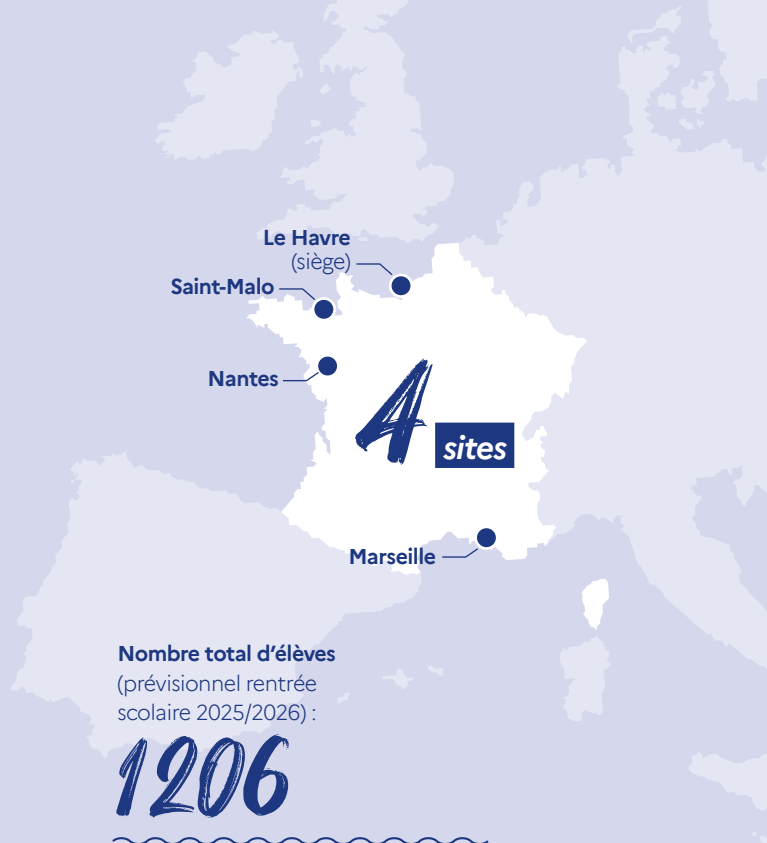


L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME (ENSM)

L'École nationale supérieure maritime (ENSM) a été créée en 2010, sous la tutelle du ministère chargé de la mer, elle forme les officiers de la marine marchande. Elle assure également une formation en génie maritime. Elle délivre le titre d'ingénieur (cursus en 5 ans) et le grade licence (cursus en trois ans). Principales formations : filière « Polyvalent » (officiers disposant de titres à la fois au pont et à la machine, bac+5) ; filière monovalente « pont » (bac+3) ; filière monovalente « machine » (bac+3) ; filière « Génie maritime » (non navigants, bac+5).

Principales évolutions d'organisation et nouveautés pour la rentrée 2025-2026 :

- Une formation d'officiers sera également proposée au LPM de Bastia.
- Un partenariat entre l'ENSM, le LPM de Bastia et les compagnies maritimes Corsica Linea, La Méridionale et CMA CGM, permet que des étudiants suivent à Bastia les deux premières années du cursus en trois ans d'officier chef de quart passerelle internationale (OCQPI) (filière monovalent « pont »).



dont

761
Ingénieur
navigant
polyvalent

87
Ingénieur
Génie
maritime

199
Monovalent pont
(dont OCQPI au
LPM de Bastia)

159
Monovalent
machine

Taux de réussite aux examens
(année scolaire 2024-2025) :

91,8 %
Ingénieur
navigant
polyvalent

78,6 %
Monovalent
pont

84 %
Monovalent
machine



LES MÉTIERS PRÉPARÉS

Les formations proposées par les lycées professionnels maritimes (LPM), les établissements agréés et l'École nationale supérieure maritime (ENSM) préparent à une palette large et variée de métiers, allant du matelot jusqu'à l'officier, et permettent d'acquérir des compétences non seulement au pont et à la machine mais également dans l'électronique et l'électrotechnique.



Les secteurs dans lesquels s'insèrent les diplômés :

Les transports et les services maritimes ;

Les pêches maritimes ;

L'ingénierie maritime ;

Les cultures marines ;

La plaisance professionnelle.

Les perspectives d'emploi sont nombreuses :

400 000

postes dans la filière maritime et portuaire

PARMI EUX

100 000

dans la filière pêche (dont 20 000 marins pêcheurs actifs)

20 000

dans les cultures marines



INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES LYCÉES PROFESSIONNELS MARITIMES ET À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME

L'enseignement maritime répond pleinement sa vocation d'enseignement professionnel en favorisant la bonne insertion des élèves sur le marché général de l'emploi. La formation maritime permet aux jeunes de trouver un emploi embarqué ou à terre.

Les formations dispensées – du CAP au BTS dans les lycées et de niveau Licence ou ingénieur à l'ENSM – sont conçues en lien étroit avec les besoins du secteur maritime : marine marchande, pêche, génie maritime, cultures marines, maintenance navale, services portuaires ou encore plaisance professionnelle. Elles permettent aux élèves d'accéder à des métiers qualifiés, concrets, et fortement recherchés sur le marché du travail.

Actuellement la quasi-totalité des élèves, même lorsqu'ils ne réussissent pas leur examen pour obtenir un diplôme national (CAP, baccalauréat professionnel...), obtiennent un ou plusieurs certificats maritimes leur permettant d'embarquer comme matelot. L'ENSM a souhaité mettre en avant les formations professionnelles en lien avec les employeurs en développant ses capacités de formation au cours des dernières années (capitaines illimité, officiers mécaniciens...)

Ces bons résultats reposent sur plusieurs leviers :

- l'intégration systématique de périodes en milieu professionnel, souvent sous forme d'embarquement, qui favorisent l'employabilité immédiate ;
- l'adéquation entre les programmes et les référentiels internationaux (convention STCW), gage de reconnaissance dans le monde entier ;
- des partenariats solides avec les acteurs économiques (armateurs, coopératives, chantiers navals, entreprises de services portuaires) et les institutions publiques (Marine nationale, collectivités territoriales).

L'enseignement maritime s'inscrit comme un modèle d'efficacité en matière d'insertion, offrant des perspectives durables à des jeunes motivés.



TÉMOIGNAGES



« J'ai toujours aimé la mer, quand j'étais petite, j'allais sur le quai, je regardais les pêcheurs débarquer. Mon père m'expliquait ses aventures en mer. J'ai grandi devant la mer et j'ai voulu y aller. J'ai fait un CAP marin pêcheur pour être matelote. Maintenant, je suis en bac pro pour devenir patronne pêcheuse. Au lycée, on apprend la navigation sur un simulateur de navire. Il peut simuler par exemple du mauvais temps ou une visibilité réduite. C'est un plus pour moi, ça m'apprend les bases de la navigation. Une fois passé l'étape du simulateur, on part en mer en bateau école et on met en œuvre ce qu'on a appris. J'ai déjà fait trois stages sur différents types de bateaux : un fileyeur, un mareyeur et une frégate. Quand on est marin pêcheur, c'est tous les jours des découvertes. Et prendre le large, c'est l'aventure. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à embarquer. Ce métier permet de se sentir libre et autonome. Mes parents sont fiers de moi, car j'ai trouvé ma voie. »

Keyssy Yvart Gin, 17 ans, élève marin pêcheur



« Je faisais avant des études d'économie et gestion, mais ce n'était pas ma voie. Alors j'ai fait un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) pendant de deux ans au centre de formation aux produits de la mer et de la terre de Boulogne-sur-Mer. Je suis le premier de ma famille à travailler dans ce secteur. C'est l'envie de me challenger, de me dépasser physiquement qui m'a attiré. Notre travail consiste à réunir tous nos efforts pour que le client qui achète les poissons ait sa marchandise à l'heure. Avec des gestes précis et méticuleux, j'emballe les poissons entiers et les lui livre. Il faut bien connaître les espèces de poisson et les différentes techniques de filetage. J'aime avoir des responsabilités et aussi la confiance de mon patron. Il a cru en moi dès le départ. Il a signé directement mon CDI après la fin de mon contrat d'apprentissage. Je dirais à un jeune qui a envie d'aller vers les métiers de la mer, qu'il y a du boulot, de la polyvalence, de la variété et que l'on ne s'ennuie jamais. »

Michaël Yindou, 26 ans, fileteur

L'IMPORTANCE STRATÉGIQUE DES LYCÉES PROFESSIONNELS MARITIMES ET DE L'ENSM POUR LA FILIÈRE ET LES MÉTIERS

Relevant du ministère chargé de la mer, les lycées professionnels maritimes sont présents sur chaque façade maritime et proposent tous un internat. Ils peuvent ainsi bien accueillir des élèves déjà attirés par les métiers de la mer en raison de leur environnement local que des élèves de régions plus éloignées. L'École nationale supérieure maritime a également placé la condition de ses étudiants au cœur de son contrat d'objectifs et de performance.

La formation maritime joue un rôle essentiel dans la stratégie maritime de la France en formant les futurs professionnels spécialisés indispensables au soutien et au développement des secteurs maritime et naval, selon les normes de formation internationales exigeantes ratifiées qui engagent la France (Convention internationale STCW de l'OMI). La formation professionnelle maritime initiale permet d'obtenir des diplômes maritimes du CAP au diplôme d'officier supérieur en passant par le baccalauréat professionnel ou encore BTS. Leur particularité est de répondre aux attendus de ces diplômes nationaux, notamment dans les disciplines d'enseignement général tout en intégrant les exigences des normes de formations professionnelles internationales maritimes (STCW).

Ces établissements sont cruciaux sur plusieurs volets:

- **Formation d'une main-d'œuvre qualifiée au service des flottes françaises et des entreprises maritimes françaises :**
Ils forment des jeunes aux métiers spécifiques du secteur maritime, tels que marin-pêcheur, officier de la marine marchande, mécanicien naval, ou encore technicien en maintenance des navires. Ces compétences sont essentielles pour maintenir une flotte nationale compétitive et bien entretenue, qu'il s'agisse de la marine marchande, de la pêche, ou des services maritimes.
- **Renforcement de l'attractivité des métiers de la mer au bénéfice de la souveraineté alimentaire et industrielle française :**
En proposant des formations adaptées et de qualité, les lycées professionnels maritimes comme l'École nationale supérieure maritime participent à rendre les métiers de la mer plus attractifs pour les jeunes. Cela aide à répondre à la demande croissante de professionnels qualifiés dans un secteur stratégique pour l'économie française et pour la souveraineté nationale, notamment en ce qui concerne les métiers liés à la construction navale et à l'exploitation des ressources maritimes.
- **Contribution à l'économie maritime :**
La France, 2^e zone économique exclusive (ZEE) du monde, forte de son vaste espace maritime, dépend de son économie maritime pour des secteurs tels que la pêche, le transport maritime, les énergies marines renouvelables, et le tourisme. Ces formations favorisent l'intégration des jeunes dans les métiers de ces secteurs, qui soutiennent directement l'économie maritime en fournissant les compétences nécessaires pour son développement économique.



→ **Soutien à la sécurité maritime et aux nouveaux projets industriels en mer (EMR) :**

La formation dispensée dans ces lycées et à l'ENSM prévoit des aspects liés à la sécurité maritime, à la gestion des risques en mer, et à la connaissance des réglementations internationales. Cela permet de former des professionnels capables de travailler dans des environnements complexes et de participer à la protection des intérêts français en mer.

→ **Innovation et adaptation aux nouveaux défis :**

Les lycées professionnels maritimes s'adaptent aux nouvelles technologies et aux évolutions du secteur maritime, telles que la digitalisation, l'automatisation, et les exigences environnementales croissantes. En intégrant ces nouvelles dimensions dans leurs programmes, ils préparent une génération de professionnels apte à répondre aux défis futurs du secteur maritime.

La mise en service en 2025 des nouveaux navires de formation « Alba » à propulsion hydrogène du LPM Jacques Faggianelli de Bastia et « Lymaret II » à propulsion hybride du LPM d'Étel, après celle du catamaran à propulsion hybride « Le Loti » du LPM Pierre Loti de Paimpol en 2024-2025 et celle du navire à boat-landing « Anita Conti » du LPM de Fécamp en sont des exemples.

→ **Partenariats avec l'industrie et la Marine nationale :**

L'ENSM est en lien avec le secteur et fait embarquer ses élèves à bord des navires, français principalement. Les lycées travaillent en étroite collaboration avec les entreprises du secteur maritime, les chantiers navals, et la Marine nationale pour s'assurer que leurs formations répondent aux besoins réels du marché. Ces partenariats permettent également aux élèves d'acquérir une expérience pratique grâce à des stages et des formations en alternance.

L'ENSM a également vocation à être un des piliers de la flotte stratégique française, en garantissant la capacité d'armer des navires de soutien à la Marine nationale en cas de besoin.

→ **Contributions à la stratégie de présence maritime de la France dans le monde :**

En formant des jeunes à des métiers qui les conduiront à travailler dans les différentes zones maritimes d'intérêt pour la France (comme les DOM-TOM ou les Zones Economiques Exclusives), l'ENSM comme les lycées professionnels maritimes contribuent à la stratégie de présence française sur toutes les mers. Une main-d'œuvre qualifiée est nécessaire pour assurer cette présence, qu'il s'agisse de surveiller, de protéger ou d'exploiter les ressources maritimes.





VERS UNE MIXITÉ RENFORCÉE DANS L'ENSEIGNEMENT MARITIME

L'égalité hommes-femmes dans l'enseignement maritime reste un défi majeur, même si des progrès sont observés. La mixité est encore faible mais en légère augmentation.

En effet, dans l'enseignement secondaire, la proportion de lycéennes est de 9 %, témoignant d'une présence féminine encore très minoritaire.

Cette part s'accroît toutefois dans l'enseignement supérieur court, où elle atteint 18 %.

À l'ENSM, en 2024-2025, les femmes représentent 17 % des élèves.

Ces chiffres soulignent l'importance de poursuivre les efforts pour encourager davantage de jeunes femmes à s'engager dans les filières maritimes, afin de favoriser une représentation plus équilibrée et enrichir ce secteur professionnel traditionnellement masculin.



RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT ET LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Le plan VIGIE dans les LPM

La campagne « Face au harcèlement, toutes et tous sur le pont » témoigne de l'engagement résolu de l'administration de la mer dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) à bord. Inscrite comme priorité nationale, cette initiative lancée par le ministère chargé de la mer le 25 juin 2024 a pour objectif de sensibiliser, prévenir et intervenir sur cette problématique qui concerne particulièrement les milieux maritimes. Les lycées professionnels maritimes se sont saisis de ce sujet grâce au plan VIGIE, plan de prévention et de lutte contre toutes les formes de violences et de harcèlement au lycée et lors des périodes de formation en entreprise.

Cette mobilisation rassemble l'ensemble des acteurs – élèves, équipes éducatives, personnels administratifs et partenaires du monde maritime – autour d'un but commun : garantir un environnement scolaire et professionnel sûr, respectueux et inclusif. Articulée avec la campagne de prévention des VSS à bord et les dispositifs nationaux de lutte contre le harcèlement scolaire, le plan VIGIE veut sensibiliser et accompagner les jeunes des lycées, marins de demain, par des actions de formation et de prévention, en leur fournissant des outils et des canaux d'alerte. Ce plan prend en compte les conditions particulières du secteur maritime, où la promiscuité et les contraintes de travail peuvent accroître les risques.

Au-delà de la protection des individus, cette démarche contribue à renforcer l'attractivité des formations maritimes, car la crainte d'être exposé à de telles violences peut freiner le choix de ces filières par certains jeunes et leurs familles. En affirmant une position claire contre ces comportements, le plan VIGIE favorise un climat de confiance et encourage davantage de vocations.

VIGIE repose sur plusieurs leviers complémentaires : un protocole précis accompagne les chefs d'établissement et leurs équipes dans la gestion des signalements, une enquête annuelle est menée conjointement à un renforcement des formations destinées aux personnels, en particulier des

personnes ressources en lycée. De plus, une programmation pluriannuelle des actions de sensibilisation est mise en place auprès des élèves, avec une attention particulière sur leur connaissance des dispositifs de signalement. Les équipes des lycées professionnels maritimes sont attentives au climat scolaire et ajustent leurs actions en cours d'année.

Cette approche globale place la prévention, la formation et le soutien au cœur de la stratégie, afin que chacun puisse véritablement se sentir « sur le pont » dans la lutte contre le harcèlement et les violences.

La lutte contre les VSS à l'ENSM

L'ENSM a fait de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles une priorité. Une cellule d'écoute pluridisciplinaire, composée de personnels administratifs et techniques, d'enseignants et d'étudiants, informe, oriente et recueille la parole de toute personne témoin ou victime de violences sexistes et sexuelles (VSS). L'établissement s'appuie également sur une référente VSS, chargée de coordonner, d'animer le réseau et d'organiser des actions de sensibilisation auprès des étudiants et des personnels, en collaboration avec le SSM et avec des associations locales spécialisées.

Grace à un partenariat étroit avec les étudiants, des relais de proximité vont être désignés afin de faciliter le signalement et d'alerter au mieux l'administration en cas de dérive. Enfin, l'ENSM poursuit son travail de concertation avec les armateurs afin de mieux diffuser l'information sur les dispositifs existants, notamment lorsque les étudiants embarquent dans le cadre de leur cursus.

L'ENSEIGNEMENT MARITIME DANS LES OUTRE-MER : UN ANCRAGE STRATÉGIQUE

Les territoires ultramarins jouent un rôle essentiel dans la stratégie maritime française, en raison de leur position géographique, de la richesse de leurs zones économiques exclusives (ZEE) et de la vitalité de leurs filières maritimes locales. C'est pourquoi l'enseignement maritime y est activement soutenu et adapté aux spécificités de chaque bassin.

Dans les outre-mer, plusieurs lycées et organismes de formation professionnelle maritime, présents notamment en Guadeloupe, Martinique, Guyane, à La Réunion, à Mayotte, ou en Polynésie française, forment des matelots, des mécaniciens, des marins pêcheurs, ou encore des capitaines de navires pour les transports inter-îles.

L'émergence récente de nouvelles formations maritimes dans les outre-mer, notamment depuis la rentrée 2024 à Matiti, en Guyane, et dans un futur proche en Polynésie française répond au dynamisme du marché de l'emploi maritime dans les territoires concernés.

Ces structures, contribuent activement à l'insertion professionnelle, tout en répondant aux besoins spécifiques des flottes ultramarines. Elles permettent aux jeunes de ces territoires d'accéder à des carrières maritimes qualifiantes, en cohérence avec les réalités économiques, culturelles et environnementales locales.

L'ENSM fait également de sa présence dans les outre-mer un objectif clé, inscrit dans son contrat d'objectifs et de performances 2023-2027, avec l'ambition d'augmenter le nombre de nouveaux partenariats actifs avec les partenaires industriels et académiques sur les territoires ultramarins.

L'appui de l'État, la reconnaissance des certifications maritimes et les partenariats avec les acteurs locaux (collectivités, entreprises, Marine nationale) renforcent leur rôle dans la présence française sur tous les océans et dans la souveraineté maritime globale de la France.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONTACT PRESSE

Service presse d'Agnès Pannier-Runacher,
ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité,
de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Tél : 01 40 81 86 16

Mél : presse.apr@ecologie.gouv.fr